



Association Maison des Thermopyles

15, rue de Plaisance - 75014 Paris

<http://maisondesthermopyles.fr>

01.53.90.45.27 / 07.83.95.17.38

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JUIN 2021

Le samedi 19 juin 2021 à 10h30, les membres de l'association Maison des Thermopyles se sont réunis en assemblée générale dans une salle de l'Association « Le Moulin », 23bis rue du Moulin de la Vierge, 75014 Paris.

Présents :

AMORY	Jacques
ARMANGAU	Jean-Paul
ARNAUD	Jean
BEZILLE	Hélène (présente puis procuration à EL)
CORTESI-GROU	Nicole
COULOMB	Jean-Pierre
FAURE	Marijo
GARNIER	Marie-Annick
HUGON	Marie-Anne
LAMBERT	Jean-Louis
LECLERC	Virginie
LEKIN	Sylvie
LESQUOY	Eric
MESFIOUI	Dominique
MUSSOTTE	Charles (hôte)
PHAN VAN	Chäu
TARTIER	Valérie (hôte)
THOMAS	Marie-Hélène
TRISTRAM	Gérard
VELAY	François
VIGNAUD	Daniel
VITERBO	Danielle

Observateur :

SRETO (résident)

Représentés :

MOUTOT Alain (procuration à JPA)

VELEZ

Rémi (procuration à GT)

Il y a 22 membres de l'association, à jour de leur cotisation, prenant part aux votes. C'est le nombre le plus élevé depuis de longues années.

L'assemblée générale désigne Marie-Anne Hugon comme présidente de séance et Daniel Vignaud comme secrétaire de séance.

Sont mis à la disposition des présents les documents à adopter en séance (rapport de l'association, rapport d'activité 2020, rapport financier 2020, budget prévisionnel 2021). La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'AG 2020
- Communication et discussion sur l'évolution des pensions de famille et la place des pensions gérées par des associations locales (Jacques Amory)
- Examen et vote du rapport de l'association pour l'année 2020
- Examen et vote du rapport d'activité de l'année 2020
- Examen et vote du rapport financier de l'année 2020
- Examen et approbation du budget prévisionnel 2021
- Montant de la cotisation 2022
- Présentation et élection de nouvelles candidates et nouveaux candidats au Conseil d'administration (CA)
- Questions diverses

Charles Mussotte demande l'autorisation de prendre des photos, autorisation qui lui est accordée.

I) Approbation du procès-verbal de l'AG de 2020

Le PV est adopté à l'unanimité (22 pour, 0 contre, 0 abstention).

II) Communication et discussion sur l'évolution des pensions de famille et la place des pensions gérées par des associations locales

Jacques Amory présente une communication sur l'évolution des pensions de famille et la place des pensions gérées par des associations locales (une note écrite sera disponible ultérieurement).

Il y a eu l'appel à projets de 1997 (sous l'impulsion de Xavier Emmanuelli) pour les pensions de famille (ou maison-relais). Les développements ultérieurs permettent de suivre l'évolution politique. En 2010, il y avait 400 pensions de famille. En 2012, 500. Attention, les chiffres peuvent être mélangés avec les résidences sociales. Aujourd'hui, l'estimation est d'environ 1000 (60 à Paris). Taille moyenne : 700 m². Qui gère les pensions ? Il s'agit souvent de grandes institutions, comme Aurore.

Il existe une pension de famille coopérative à Marseille, exactement comme notre association, c'est-à-dire un lien très fort avec le quartier.

Un rapport interministériel 2015 fait de notre association une star !

L'avenir ? Il est conditionné par une circulaire de mars 2021. Le privé est concerné. Nexity s'est engagé à produire 100 pensions de famille par an (contre environ 50 jusqu'ici), avec les questions que ça pose. Avenir : beaucoup de personnes s'en

préoccupent. L'UNAF0 prépare un diplôme de directeur-gestionnaire inscrit au répertoire des métiers. Il va y avoir de grands changements. Emballément positif ? Une semaine nationale aura lieu du 4 au 11 octobre 2021. Parmi les questions, il y a par exemple le problème du vieillissement des résidents.

Jacques reprend ensuite une proposition déjà mentionnée en CA. Il s'agit de faire un film sur la Maison des Thermopyles, avec ses spécificités, à partir de nombreuses archives. Plusieurs critiques sont émises.

Remarque : il y a aussi d'autres projets de pensions de famille différents de notre Maison, mais qui peuvent être très bien (exemple : une infirmière à plein temps pour 3 pensions à Grenoble).

Jean-Paul Armangau s'inquiète de Nexity et sa production massive. Il souligne que notre modèle est pertinent et viable. Il faut le faire savoir, et susciter d'autres vocations.

La discussion est interrompue pour cause de timing.

III) Examen du rapport de l'association pour l'année 2020

Le rapport de l'association pour l'année 2020 remplace ce qui s'appelait précédemment le « rapport moral ». Il est présenté par le co-président Jean-Pierre Coulomb. Ci-dessous, un résumé des principaux points.

En préambule, le président remercie les hôtes, qui mènent leur tâche avec rigueur, souplesse et humanité, et les bénévoles, qui ont poursuivi leur implication malgré le Covid. Il se réjouit de la bonne communication entre les salariés et le bureau.

Parmi les activités, il faut citer l'édition régulière de la Gazette, dont le numéro 18 vient de paraître (et est distribué en séance). Merci aux rédacteurs, maquettiste, correcteurs...

Il apparaît que la Maison des Thermopyles, avec ses spécificités, est citée en exemple par nos partenaires et nos référents (Fondation Abbé Pierre, UNAF0), c'est notre fierté à tous.

Le CA s'est réuni 8 fois en 2020. Les réunions bureau-hôtes se sont tenues régulièrement. Pour cause de Covid, l'AG de 2020 a été retardée en septembre. Elle a vu l'élection de 3 nouveaux élus au CA (Jean-Pierre Coulomb, Marijo Faure, Sylvie Lekin).

Le CA a initié la mise à jour de plusieurs documents : le projet associatif modifié a été approuvé par le CA début 2021, le projet d'établissement est en cours de mise à jour et sera mis à l'approbation au prochain CA.

Le CA continue d'avoir des liens privilégiés avec d'autres associations du 14^{ème}. Il a participé à l'audit des candidats aux municipales de 2020.

La perspective phare est le projet d'extension de la pension, appelé « Maison Grecque », qui verra la création de 5 nouveaux studios. Ce projet est entré en phase active à l'automne 2020 et est maintenant bien lancé. Il y a eu plusieurs réunions avec Paris Habitat et la Mairie du 14^{ème}. Un appel d'offres a retenu 4 architectes et le lauréat devrait être connu prochainement.

Dans les autres orientations et perspectives, il faut faire vivre l'association et le CA, poursuivre la mise à jour des documents. En 2021, il nous faudra sortir du Covid, reprendre une vie normale, organiser la participation des habitants aux projets d'extension (accessibilité à la maison actuelle et Maison Grecque).

Comme le rappellera le trésorier, la bonne nouvelle de ce début d'année est l'augmentation de la dotation (elle passe de 16 à 18 euros par jour et par habitant).
« L'état, chouchoute les pensions de famille ».

Parmi les sujets à travailler, il y a le « bien vieillir ensemble » (compte tenu de nos locaux et de la situation de chacun), et expliciter notre approche du parcours résidentiel des habitants pour ceux qui voudraient partir.

Mis au vote, le rapport de l'association est adopté à l'unanimité (22 pour, 0 contre, 0 abstention).

IV) Examen et vote du rapport d'activité de 2020

Le rapport (distribué en séance et disponible sur le site de la MdT) est présenté par les hôtes, Valérie Tartier et Charles Mussotte. Ci-dessous, un bref résumé du rapport.

Charles Mussotte a obtenu son diplôme d'éducateur spécialisé et est félicité par l'assemblée. Linda a été accueillie en stage de monitrice éducatrice pendant 4 mois. Marylène, nouvelle bénévole, s'est beaucoup impliquée pendant le premier confinement ; récemment, elle a accompagné le séjour à Sète de plusieurs résidents.

En février 2020, un nouvel habitant a été accueilli, moment important et sensible. Valérie rappelle qu'on nous oriente un candidat et on peut le refuser si le dispositif ne lui convient pas.

Sreto, un habitant, commente sur sa satisfaction globale de la structure.

Pour le Covid, on s'est finalement bien débrouillés. Deux cas (asymptomatiques) ont été détectés et la directrice a opéré un isolement de deux semaines pour suspicion de Covid. Le protocole a été respecté globalement par la majorité des résidents. Il y a eu des réunions explicatives avec les habitants ; certains sont hypermoteurs, ce qui est bien. La présence des hôtes, même avec des horaires réduits, a été permanente et a permis un bon fonctionnement de la maison pendant les confinements.

Quelques activités ont été maintenues. La rénovation des logements a été mise en route sur quelques logements (éclairage, mobilier, peinture,...), en lien avec IKEA. Les housses des fauteuils ont été refaites.

Les accompagnements individuels au-delà de l'animation collective ont été poursuivis: santé, soins, droits administratifs. Charles rappelle que l'âge des pensionnaires va de 41 à 76 ans, avec une moyenne à 59.

L'AG félicite chaudement deux personnes (un habitant et Charles), qui ont arrêté de fumer.

Pour les fans, tout Alien et tout Mad Max ont été programmés. Le projet de fresque sur le mur du jardin, conçu en 2020, a été réalisé récemment.

Un metteur en scène (Mohamed el Khatib) a réalisé des montages video ainsi qu'un livre-objet (textes et photos) sur des objets identifiés par les habitants.

Nous sommes partenaire habituel de l'UNAF0 qui envoie des personnes qui viennent visiter notre pension.

Pour les pensions de famille, en accord avec la FAP et l'UNAF0, nous préconisons 20 à 25 personnes maximum, avec 2 hôtes (pas 40 personnes et 1 ou 1,5 hôte). Charles et Sreto ont participé à un rapport avec la FAP sur l'isolement dans le mal logement.

Pour le futur, nous attendons avec impatience le projet d'extension de la pension de famille. En juin 2022, il y aura le 10^{ème} anniversaire de la pension de famille.

Eric Lesquoy souligne que le couple d'hôtes fonctionne particulièrement bien. Félicitations de l'assemblée. Le rapport est jugé excellent et apprécié des adhérents.

Mis au vote, le rapport est adopté à l'unanimité (22 pour, 0 contre, 0 abstention).

V) Examen et vote du rapport financier 2020

Le rapport financier est présenté par Gérard Tristram (voir document séparé pour les détails). Les résultats sont satisfaisants.

L'année s'est terminée avec un solde positif de 10000 euros (225 000 euros de recettes, 52% pour la subvention DRIHL, 45% pour les redevances résidents versus 215 000 euros de dépenses, 42% pour les salaires, 34% pour le loyer Paris-Habitat). Il y a peu de différences avec l'année précédente, malgré l'arrêt Covid de beaucoup d'activités et l'absence de stagiaires. Il y a eu moins d'animations et plus d'équipement. Il faut noter au niveau des recettes le remboursement de frais de formation et léger gain sur les loyers (il n'y a pas eu de logement inoccupé en 2020). Noter également une prime de surcharge Covid pour les salariés, remboursée par l'Etat. Au niveau des loyers demandés par l'Habitation Confortable, on est parvenu à une situation stable.

Gérard note que l'augmentation de la subvention de 16 à 18 euros par jour et par habitant (effective à partir du 1^{er} janvier 2021 mais pas encore reçue) était devenue nécessaire pour que nous ne soyons pas en déficit.

Le résultat de l'exercice est quasiment le même que le bilan bancaire.

L'état des comptes a été présenté et approuvé au dernier CA.

Le fonds associatif se monte actuellement à 166171 euros. Cette somme permet de financer 9 mois de fonctionnement. La majorité du CA a souhaité ramener ce montant à 6 mois et utiliser l'argent disponible pour l'amélioration de la pension actuelle.

Dans la discussion qui suit, Jean-Paul Armangau conteste le terme de « pression de la charge salariale » dans le rapport. Après discussion, le terme sera remplacé par « masse salariale ».

Jacques Amory : « on peut rechercher des subventions pour l'animation et pas pour les salaires ». Valérie précise qu'il faut d'abord définir les projets avant de rechercher des subventions.

Suit une discussion animée sur les salaires. Charles précise que c'est plutôt sur les congés qu'il y aurait une demande.

Mis au vote, le rapport (modifié pour tenir compte de la remarque ci-dessus) est adopté (20 pour, 1 contre, 1 abstention).

VI) Examen et vote du budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021, également présenté par Gérard Tristram, est sans problème.

Mis au vote, ce budget est adopté (21 pour, 0 contre, 1 abstention).

VII) Cotisations 2022

Le montant de la cotisation des adhérents est actuellement 10 euros. Une petite discussion s'engage : est-il un frein à l'adhésion ? Faut-il un montant différencié selon les revenus ? Certains proposent 15 euros, d'autres 5 euros ou même 1 euro. En l'absence d'avis majoritaire, il est décidé de reconduire la somme de 10 euros.

VIII) Renouvellement du conseil d'administration

Les trois membres du CA élus en 2020 (pour deux ans) sont automatiquement reconduits. Il s'agit de Jean-Pierre Coulomb, Marijo Faure et Sylvie Lekin.

Les neuf autres membres du CA, élus antérieurement (Jacques Amory, Nicole Cortesi-Grou, Marie-Annick Garnier, Marie-Anne Hugon, Jean-Louis Lambert, Eric Lesquoy, Gérard Tristram, Rémi Velez, Daniel Vignaud) se représentent, sauf Rémi Velez, démissionnaire pour cause de déménagement en province. Eric Lesquoy précise qu'il veut bien rester au CA mais ne souhaite plus faire partie du bureau (après 14 ans de bons et loyaux services). Ces huit personnes sont réélues à l'unanimité.

Trois nouvelles personnes font acte de candidature et se présentent brièvement :

- Jean Arnaud, 38 ans, travaille dans le secteur culturel. Habitant du quartier désireux de s'investir dans un projet et un collectif dont il partage les valeurs et l'enthousiasme.
- Virginie Leclerc, psychologue psychothérapeute. Habitante du 14^{ème} et membre actif de plusieurs associations du quartier. Heureuse d'apporter sa contribution à la Maison des Thermopyles.
- François Velay, parcours professionnel dans les secteurs social et médico-social, jeune retraité. A repris une mission de direction dans une maison éducative à caractère social. Habite le quartier depuis 35 ans.

Ces trois personnes sont élues à l'unanimité (22 pour, 0 contre, 0 abstention).

Le conseil d'administration, qui élira son bureau prochainement, comprend dorénavant 14 personnes :

AMORY Jacques, de nationalité française, urbaniste retraité, 31 rue Pernéty, Paris 14^e.

ARNAUD Jean, de nationalité française, secteur culturel, 28, rue du Commandant Mouchotte, Paris 14^{ème}

CORTESI-GROU Nicole, de nationalité française, psycho-sociologue, 18 rue Mouton-Duvernét, Paris 14^e.

COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^e.

FAURE Marijo, de nationalité française, graphiste, 18, rue de l'Eure, Paris 14^e.

GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^e.

HUGON Marie-Anne, de nationalité française, professeure des universités retraitée, 48 rue Raymond Losserand, Paris 14^e.

LAMBERT Jean-Louis, de nationalité française, artiste retraité, 52 rue Pierre Larousse, Paris 14^e.

LECLERC Virginie, de nationalité française, psychologue psychothérapeute, 113, rue du Château, Paris 14^{ème}

LEKIN Sylvie, de nationalité française, retraitée RATP, 119 rue de l'Ouest, Paris 14^{ème}

LESQUOY Eric, de nationalité française, physicien retraité, 67 rue de Gergovie, Paris 14^e.

TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e.

VELAY François, de nationalité française, retraité du secteur social et médico-social, 1, rue des Jonquilles, Paris 14^{ème}

VIGNAUD Daniel, de nationalité française, physicien retraité, 22 rue des cinq diamants, Paris 13^e.

IX) Questions diverses

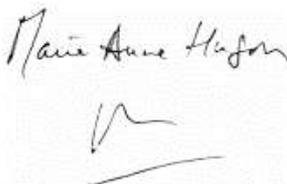
Jacques Amory rappelle qu'il faudra préparer l'anniversaire des 10 ans de la pension en juin 2022.

L'Assemblée générale est close à 12h55 et elle est suivie d'un pot de l'amitié à la Maison des Thermopyles.

Signatures :

Présidente

Marie-Anne Hugon



Secrétaire

Daniel Vignaud



Le conseil d'administration s'est réuni le 24 juin 2021 à 10h et a désigné les membres de son bureau :

COULOMB Jean-Pierre, de nationalité française, ingénieur retraité, 148bis rue d'Alésia, Paris 14^e, co-président ;

GARNIER Marie-Annick, de nationalité française, psychologue retraitée, 146 rue du Château, Paris 14^e, co-présidente ;

TRISTRAM Gérard, de nationalité française, physicien retraité, 86 rue Castagnary, Paris 15^e, trésorier.

Signatures :

Co-président

Co-présidente

Trésorier

Jean-Pierre Coulomb

Marie-Annick Garnier

Gérard Tristram

